Décryptage des prix de l'énergie 2019 - ÉPISODE 1 L'électricité

Effy

Décomposition des prix de l'énergie : Facture d'électricité au tarif réglementé.

QUE PAYE-T-ON ?

Montant de la facture
1669€/an*



29%
Acheminement (réseau)

10.7%
Soutien aux EnR

5%
TCFE
(Taxes pour les communes et les départements)

3.6%
Coûts Commerciaux

2%
Marges

2.3%
CTA
(Retraite des personnels relevant du régime des industries électriques et gazières)

2.7%
Péréquation tarifaire et autres charges de service public

3.4%
Obligation d'économie d'énergie (CEE)**

15.3%
TVA

26%
Coûts de production

*Facture annuelle donnée pour un client moyen au tarif réglementé – option base 6 kVA avec une consommation annuelle de 11 500 kWh.
Les pourcentages de chaque composante de la facture sont basés sur les données de la CRE.
**Base CEE 8€/MWh cumac

Effy facilite vos projets de travaux en vous proposant des solutions pour améliorer votre confort et baisser votre facture d'énergie, tout ça au bénéfice de la planète !
Pour découvrir nos offres, rendez-vous **sur www.effy.fr**

Effy

EFFY - SAS au capital social de 1 395 376,00€ - 509 302 469 RCS PARIS - 33 AVENUE DU MAINE - 75755 Paris Cedex 15